

entre le gouvernement fédéral et les provinces. Je crois qu'il s'agit là d'une législation progressiste.

• (8.30 p.m.)

La législation récemment adoptée pour fournir des revenus suffisants aux citoyens âgés grâce à une augmentation substantielle, la deuxième augmentation en importance au Canada, en vertu du supplément de revenu garanti, constitue une étape qui bénéficiera effectivement à environ un million de Canadiens. Le Régime des pensions du Canada qui a été adopté avec l'aide de certains députés de l'opposition, mais dont le gouvernement est le parrain, a bénéficié et continuera à profiter effectivement à des centaines de milliers de Canadiens. Je crois que la nouvelle structure des prestations établie en vertu du régime de l'assurance-chômage et instaurée par mon collègue le ministre du Travail (M. Mackasey) aidera réellement les membres de notre population active qui se trouvent temporairement en chômage pendant une courte période. Des politiques de ce genre, qui viennent se greffer au RSRF que nous préconisons à l'heure actuelle qui doublent et triplent presque pour certains les prestations aux familles à faible revenu, fourniront le supplément de revenu nécessaire, dans bien des cas, pour sortir les pauvres de leur état et pour leur redonner le sens de leur valeur et de leur dignité.

Vu l'intérêt porté à tous ces problèmes et vu toutes ces réalisations dans le domaine de la sécurité du revenu, et puisque la Chambre prendra des mesures à la suite de certaines de nos recommandations, nous pourrions présenter des propositions concrètes, valables et constructives pour soulager la pauvreté.

M. Lundrigan: Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question brève au ministre. Je l'ai écouté pendant ces dernières 20 minutes s'excuser pour la position actuelle du gouvernement au sujet du revenu annuel garanti. Mais alors, pourquoi le ministre est-il prêt à offrir aux provinciaux 15 millions de l'argent des contribuables pour des projets pilotes chargés d'évaluer ce système du revenu annuel garanti? Ne s'agit-il pas là d'un gaspillage d'argent, étant donné ce qu'il vient de dire?

L'hon. M. Munro: Monsieur l'Orateur, j'ai indiqué à la Chambre—je suppose que le député n'écouterait pas—que le revenu annuel garanti posait, à moi tout au moins, quelques questions très graves auxquelles il faudra répondre. Je ne suis pas sûr qu'il s'agisse là, comme je le croyais à un moment donné, d'une panacée, comme beaucoup l'avaient prétendu et je crois qu'il faut réexaminer cette question. Entre autres choses, il nous faut considérer ses effets en tant que stimulant. Il nous faut également étudier le niveau auquel il convient de verser le revenu annuel garanti et déterminer si nous ne transformons pas tout simplement la pauvreté en institution.

Il faut également examiner de près les avantages d'une telle proposition. L'une des meilleures façons de découvrir les réponses à certaines de ces questions est d'entreprendre des projets expérimentaux. Bien des provinces en conviennent. Certaines provinces, de toute nuance politique, estiment qu'il nous faudrait lancer des projets expérimentaux en matière de revenu annuel garanti, projets qui, au bout d'un an environ, nous permettraient d'obtenir des réponses concrètes à certaines de ces questions.

M. Lundrigan: Puis-je demander au ministre si les expériences faites au New Jersey et dans différentes parties du monde ont réussi? Devons-nous dépenser 15 millions de dollars pour trouver des réponses aux quatre ou cinq

[L'hon. M. Munro.]

questions soulevées par le ministre? Notre niveau de pauvreté est-il si exceptionnel qu'il nous faille dépenser une telle somme pour trouver ces réponses?

L'hon. M. Munro: L'expérience faite au New Jersey ne permet pas de fournir une réponse, surtout du fait qu'elle n'est pas terminée. Il est possible qu'elle fournisse certaines réponses bien qu'il s'agisse d'une expérience limitée intéressant un faible nombre de gens.

La remarque que je ferai ensuite relativement à l'exposé du député est que je n'estime pas qu'un programme de revenu annuel garanti se déroulant dans un autre pays puisse nous servir d'exemple. Les conditions et le milieu pourraient être totalement différents. En outre, la notion des valeurs pourrait être bien différente. Je ne pense pas qu'une expérience menée dans ces conditions nous fournisse beaucoup de réponses précises. Étant donné que nous parlons d'affecter des milliards de dollars à un régime de revenu garanti que beaucoup considèrent comme offrant un espoir concret à bien des gens, j'estime que dépenser 15 millions pour effectuer nos propres expériences ne constitue nullement un gâchis.

[Français]

M. Henry Latulippe (Compton): Monsieur le président, je suis heureux d'avoir l'occasion d'exprimer mon opinion sur la présente situation, et surtout sur la motion que nous étudions présentement, qui se lit ainsi:

Que cette Chambre blâme le gouvernement d'avoir négligé de proposer une mesure législative instituant un régime de sécurité économique et sociale plaçant tous les Canadiens au-dessus du seuil de la pauvreté.

Monsieur le président, pourquoi avons-nous des pauvres au Canada? Le système actuel a-t-il été bon, s'il a entraîné un tiers de la population dans le marasme et la pauvreté?

Monsieur le président, nous voyons là le résultat de notre économie empreinte d'un certain dirigisme, sinon nous connaîtrions d'autres résultats. Mais le dirigisme de notre économie a plongé certains citoyens dans la pauvreté et a permis à d'autres de devenir plus riches.

Monsieur le président, ce n'est pas que nous voulions l'égalité de tous, mais nous disons qu'au Canada nous avons des excédents de production qui devraient être distribués à ceux qui n'en ont pas assez. Au fait, les excédents sont abondants, comme en font foi les chiffres officiels depuis plusieurs années. Et, de ces excédents, nous ne savons que faire. Des surplus existent, et la pauvreté aussi.

• (8.40 p.m.)

Monsieur le président, je ne suis pas d'accord avec ceux qui disent que la pauvreté existe au Canada. Ce n'est pas la pauvreté qui existe au Canada, mais l'abondance, et je demande au ministre de trouver le moyen de distribuer cette abondance.

Nous sommes au sein de l'abondance, et nous ne savons que faire de la surproduction. Nous cherchons à exporter par toutes sortes de moyens, parce que nous voulons écouler notre surproduction. Des citoyens canadiens sont sous-alimentés; ils auraient besoin de cette surproduction, et nous pouvons, par des moyens appropriés, distribuer cette surproduction pour satisfaire aux besoins des Canadiens, à ceux que nous appelons «les pauvres» et qui n'ont rien à se mettre sous la dent.

L'honorable ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Munro) disait tantôt que, dans le régime actuel, nous n'avons pas les moyens de solutionner le problème. Il faudrait, selon lui, procurer des emplois à